La retraite par point : C'est travailler Plus longtemps Et gagner Moins d'argent !

Le projet de Macron, de son gouvernement et du MEDEF, c'est la double peine pour les salariés :

Un âge pivot à 64 ans ou l'augmentation de la durée de cotisation pour partir à la retraite, c'est le même résultat : **c'est travailler plus longtemps !**

Créer une règle d'or en fixant la dépense publique en dessous de 14 % du PIB (Produit Intérieur Brut) alors que le nombre de retraités augmente, **c'est diminuer les pensions des retraités !**

Faire dépendre la valeur du point au moment de la retraite de 2 critères : la situation économique et démographique : **c'est rendre les pensions aléatoires !**

Mettre en place un système par points pour les salariés sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public, **c'est pénaliser les plus précaires, les femmes travaillant à temps partiel et celles et ceux qui connaissent des carrières hachées.**

Le gouvernement défend donc une réforme injuste, au service de la finance, qui poussera une grande partie des retraités à vivre dans la précarité.

Ce n'est pas un système universel, mais individuel : il casse la solidarité !

Des solutions existent, on peut gagner !

Augmenter les cotisations de 0.2 % par an, c'est garantir l'équilibre du système (chiffre du Conseil d'Orientation des Retraites).

Taxer les revenus financiers au même niveau que les cotisations sociales.

Soumettre l'épargne salariale et l'épargne retraite à cotisations sociales

Mettre fin aux exonérations exorbitantes de cotisations sociales dont bénéficient les employeurs sans contrepartie.

Garantir l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, augmenter les salaires et avoir une politique volontariste sur l'emploi : **c'est permettre d'augmenter les recettes de la sécurité sociale pour financer les retraites.**

Nous pouvons améliorer notre système de retraite et réduire les inégalités.
C'est pourquoi la CGT se mobilise pour une retraite à 60 ans tout en garantissant au moins 75 % du salaire dans tous les secteurs professionnels, et sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.

Sur 20 ans de retraite, une baisse de 25 % du montant de la pension, c'est l'équivalent de 4 ans de pension en moins !

La grève vaut le coup et elle est nécessaire !

Le jeudi 5 décembre 2019

Manifestation à Lille

Porte de Paris 14h30

La cgt des hospitaliers – poste 72913